

29 mai 2020

Évolutions monétaires – France • Avril 2020

Les dépôts à vue restent le principal facteur de la croissance de la masse monétaire

Les dépôts à vue, particulièrement ceux des sociétés non-financières qui sécurisent leur trésorerie via un recours croissant au crédit bancaire, continuent de croître de manière atypique en avril (+ 19,4 %, après + 15,7 % en mars et + 11,1 % en février). Le ralentissement des ressources résidentes incluses dans M2-M1 (+ 4,3 % après + 5,2 % en mars et + 3,8 % en février) est imputable à la hausse de la croissance des comptes sur livret (+ 5,5 % en avril après + 4,4 % en mars) compensée par la chute des dépôts à terme (- 2,2 % en avril après + 10,5 % en mars).

La contraction prononcée des titres d'OPC monétaires (- 18,3 % en avril après - 11,1 % en mars) ainsi que la décélération des pensions et des titres de créance de maturité inférieure à deux ans (+ 1,9 % après + 15,2 % en mars) expliquent que l'agrégat M3-M2 décélèrent et atténue en partie la croissance de l'agrégat M1.

Après prise en compte des avoirs et engagements vis-à-vis du reste de la zone euro, la composante française de l'agrégat M3 se stabilise à + 10,1 % en mars et avril.

France : ressources monétaires des institutions financières monétaires

	Encours (en Mds €) (a)	Taux de croissance annuel (en %) (a)		
		avr-20	févr-20	mars-20
Dépôts à vue	1 266	11,1	15,7	19,4
= Ressources résidentes incluses dans M1	1 266	11,1	15,7	19,4
<i>Ressources résidentes incluses dans M1, moyenne mobile 3 mois</i>		11,0	12,5	15,4
Dépôts à terme ≤ 2 ans	116	0,5	10,5	-2,2
+ Comptes sur livret	728	4,4	4,4	5,5
= Ressources résidentes incluses dans M2-M1	844	3,8	5,2	4,3
<i>Ressources résidentes incluses dans M2-M1, moyenne mobile 3 mois</i>		3,1	3,9	4,5
Titres d'OPC monétaires	229	-0,9	-11,1	-18,3
+ Pensions	48	23,2	149,5	128,9
+ Titres de créance ≤ 2 ans	62	12,4	15,2	1,9
= Ressources résidentes incluses dans M3-M2	339	2,8	3,1	- 6,4
<i>Ressources résidentes incluses dans M3-M2, moyenne mobile 3 mois</i>		0,7	2,8	- 0,2
Total des ressources résidentes incluses dans M3	2 448	7,1	9,8	9,7
<i>Total des ressources résidentes incluses dans M3, moyenne mobile 3 mois</i>		6,4	7,8	8,9
+ Engagements monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	256	11,3	12,6	9,6
- Avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	49	62,5	9,0	-7,2
= Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro	2 656	6,7	10,1	10,1
<i>Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro, moyenne mobile 3 mois</i>		6,1	7,6	9,0

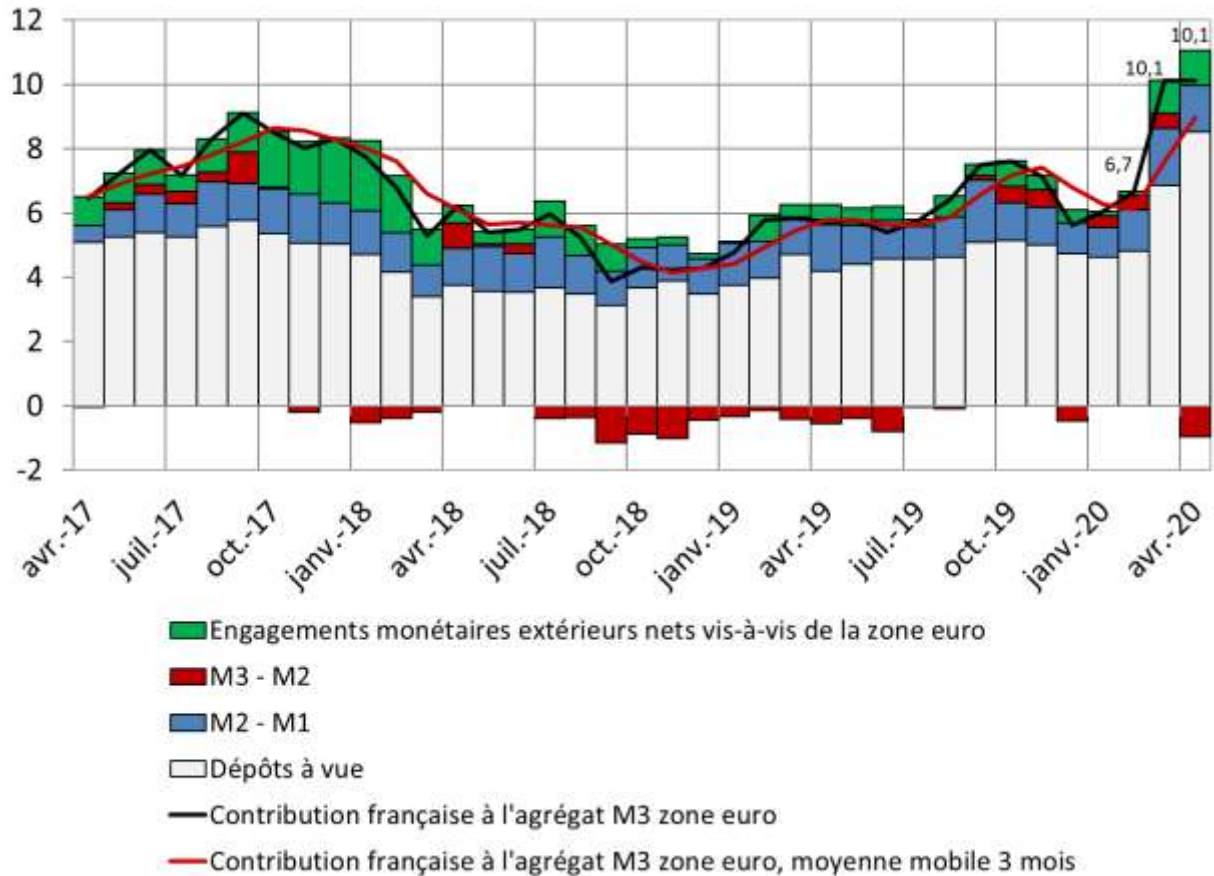
(a) Données cvs.

Source et réalisation : Banque de France – Direction générale de la statistique, des études et de l'international



Contributions à la croissance de la composante française de M3

(Taux de croissance annuel en %)



Complément

L'encours des avoirs monétaires (hors billets et pièces) est constitué de placements d'une durée inférieure ou égale à 2 ans que les agents détenteurs de monnaie (ménages, sociétés non financières, administrations publiques hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation, pour l'essentiel) détiennent auprès des institutions financières monétaires (établissements de crédit, sociétés de financement, Caisse des dépôts et consignations, OPC monétaires et banque centrale).

Les comptes sur livrets comprennent les livrets A, les livrets de développement durable, les comptes d'épargne logement, les livrets d'épargne populaire, les livrets jeunes et les livrets ordinaires. L'épargne réglementée est en partie centralisée au Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations et ne fait ainsi que transiter par les bilans des banques. Les pensions sont des opérations d'achats temporaires de titres par la clientèle (notamment entreprises, assurances et OPC non monétaires). Les titres de créance à deux ans au plus comprennent principalement des certificats de dépôts émis par les banques françaises et souscrits par des clients qui n'ont pas la qualité d'établissement de crédit ou d'OPC monétaire.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours des effets ne résultant pas de transactions économiques, en particulier des corrections d'erreurs de classement, mais pas des effets de change.

